

AA033

PERFECTIONNEMENT

3 jours 21 heures

1 656 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Optimiser le règlement des sinistres incendie

S'entraîner aux règlements PME/PMI et grands comptes

OBJECTIFS

- Analyser et utiliser les étapes de gestion des sinistres, les outils techniques et les garanties dans le respect des dispositions juridiques du Code des Assurances, du Code Civil et du Nouveau Code de Procédure Civile pour être capable d'optimiser le coût du sinistre

PROGRAMME

A. ANALYSER LES ÉTAPES DE GESTION D'UN SINISTRE INCENDIE

1. Rechercher le bénéficiaire de l'indemnité :
 - analyse juridique de la créance de l'indemnité, l'assurance pour compte, la liquidation ou le règlement judiciaire etc...
2. Identifier les biens et les frais couverts par le contrat
3. Repérer les obligations et les dispositions particulières du contrat qui ont une incidence dans le calcul de l'indemnité
4. Analyser les modalités d'application des cumuls d'assurance et de l'assurance pour compte

B. UTILISER LES OUTILS TECHNIQUES DU RÈGLEMENT DES SINISTRES DES RISQUES PME / PMI ET GRANDS COMPTES

1. Recourir aux intervenants extérieurs
 - a) expertise assureur / assuré
 - b) décontamination
 - c) sauvetage
2. Appliquer les conventions interprofessionnelles ayant une incidence sur le calcul de l'indemnité

PUBLIC

Confirmés dans les fonctions de :

- Chargés d'indemnisation risques d'entreprises
- Inspecteurs régleurs de sinistres
- Chargés d'indemnisation entreprise

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes + expérience professionnelle dans ce domaine.

AA032

POINTS FORTS

De nombreux cas pratiques permettent d'approfondir sa méthodologie de gestion des sinistres incendie.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

24 au 26 avril

21 au 23 novembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.